

COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



SERVICES DE GARDE		15 mars 2020 16h30
Destinataires :	Tout le personnel et les médecins	
Actions à réaliser :	Pour les gestionnaires : s'assurer que l'information soit rendue disponible à vos employés qui ne possèdent pas d'ordinateur Pour la direction des services professionnels : s'assurer que l'information soit rendue disponible pour les médecins	

Le ministère de la Famille et le Ministère de l'Éducation ont mis en place des mesures afin de fournir des services de garde d'urgence au personnel et médecins du réseau de la santé et des services sociaux.

Ces mesures seront effectuées du lundi 16 au 27 mars 2020 inclusivement. Ces services, pouvant accueillir les enfants âgés de 0 à 13 ans, seront offerts de 7 h à 18 h du lundi au vendredi. Des plages horaires seront ajoutées progressivement, dont le samedi et le dimanche.

Pour les employés dont les enfants fréquentent déjà un service de garde, ils peuvent continuer de l'utiliser selon l'horaire et les conditions habituels.

Pour les enfants de 0 à 5 ans

Pour les enfants de 0 à 5 ans qui n'occupent pas une place dans un service de garde reconnu, vous pourrez obtenir une place dans un service de garde pour la période visée par l'état d'urgence sanitaire. Vous pouvez consulter le localisateur des services de garde (www.mfa.gouv.qc.ca) pour trouver les coordonnées des services offerts dans votre localité ou encore téléphonez au 1 855 336-8568 pour avoir plus d'informations.

Pour les enfants de 4 à 13 ans

Les enfants de 4 à 13 ans pourront être accueillis dans les services de garde d'urgence ouverts dans les écoles situées près des établissements de soins de santé.

Pour de plus amples informations pour l'un ou l'autre des services, nous vous invitons à visiter le <https://www.quebec.ca/famille-et-sou-en-aux-personnes/services-de-garde-durgence/>

À noter que vous n'aurez pas à déboursier pour l'utilisation de ces services puisque les coûts de ce service opérationnel seront assumés par le gouvernement du Québec.